

Résolu : Que les plus sincères félicitations des membres du Conseil et du Bureau des Commissaires soient offertes à M. l'éch. Macdonald, à l'occasion de sa soixante-seizième année de vie active et que des vœux soient faits pour qu'il siège encore un grand nombre d'années dans ce Conseil.

12.—Sur proposition de M. l'éch. CHARTRAND, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu : Que le Surintendant de Police soit prié de bien vouloir transmettre au Conseil une liste contenant les noms de tous les officiers du Département de Police, y compris les caporaux, lieutenants, capitaines, inspecteurs, etc., ainsi que l'endroit où ils résident et la date de leur nomination.

QUESTIONS DE PRIVILEGE.

13.—M. l'éch. Blumenthal soulève une question de privilège et proteste contre un article publié dans un des derniers numéros du journal hébreu, l'"Eagle", au sujet du quartier Saint-Louis.

14.—M. l'éch. Mayrand soulève une question de privilège et se plaint de certaines déclarations injurieuses à son égard faites dernièrement par M. L. J. Primeau, ex-surveillant des achats, et maintenant, secrétaire de M. T. Côté, Commissaire.

Et, un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu : Qu'une Commission Spéciale, composée de MM. les échevins Loranger, Denis, Lavergne, Hushion et Giroux, soit nommée pour s'enquérir du bien-fondé des accusations portées par certains membres du Conseil contre ledit M. Primeau, avec prière de faire rapport au Conseil.

ORDRE DU JOUR.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, nommant certains percepteurs, huissiers de la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu : Que ledit rapport soit adopté.

16.—Etant lus les item 3 et 4 de l'ordre du jour, il est ordonné de les biffer.

17.—Etant lus les item 5, 6, 7, 8 et 9 de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu : Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer des règlements en conséquence.

Son Honneur le Maire ayant quitté la Salle du Conseil, M. l'échevin Houllé, Maire-Suppléant, préside l'assemblée.

18.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 3ème lecture un règlement amendant le Règlement No 260 concernant les bâtiments.

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en troisième lecture, et

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu : Que ledit règlement soit amendé en y ajoutant, à la fin du paragraphe (h), les mots suivants : "ou par le propriétaire dans le cas du paragraphe (f)".

Ledit amendement est agréé du consentement unanime du Conseil (Règle 83).

Ledit règlement est alors lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu : Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Resolved : That the heartiest congratulations of the members of this Council and Board of Commissioners be tendered to Alderman Macdonald upon the completion this day of 76 years of active life and to wish him many more useful years in this Council.

12.—On motion of Ald. CHARTRAND, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved : That the Superintendent of the Police be requested to submit to Council a statement showing the names of all the officials of the Police Department, namely : the constables, corporals, lieutenants, captains, inspectors, etc., with their domiciles and the date of their appointment.

QUESTIONS OR PRIVILEGE.

13.—Ald. Blumenthal rose to a question of privilege and protested against an article in a recent issue of the Jewish newspaper, the "Eagle," concerning St. Louis Ward.

14.—Ald. Mayrand rose to a question of privilege and complained of certain injurious statements concerning him made recently by Mr. L. J. Primeau, ex-superintendent of purchases, and now private secretary of Mr. T. Côté, Commissioner.

And, a debate arising,

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved : That a Special Committee, composed of Messrs Loranger, Denis, Lavergne, Hushion and Giroux, be appointed to inquire into the truth of the charges laid by certain members of the Council against the said Mr. Primeau and to report to Council.

ORDER OF THE DAY.

15.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to appoint certain collectors bailiffs of the Recorder's Court.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved : That said report be adopted.

16.—The 3rd and 4th orders of the day being read, the same were ordered to be struck.

17.—The 5th, 6th, 7th, 8th and 9th orders of the day being read,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved : That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly.

His Worship the Mayor, having left the Council Chamber, Ald. Houllé, Acting-Mayor, took the Chair.

18.—The order of the day being read for the 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 260, concerning buildings,

The Council proceeded to consider said by-law in third reading, and,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved : That the same be amended by adding thereto, at the end of paragraph (h), the following words : "or by the proprietor in the case of paragraph (f)."

Said amendment was agreed to with the unanimous consent of the Council (Rule 83).

Said by-law was then read a third time and agreed to.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved : That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.